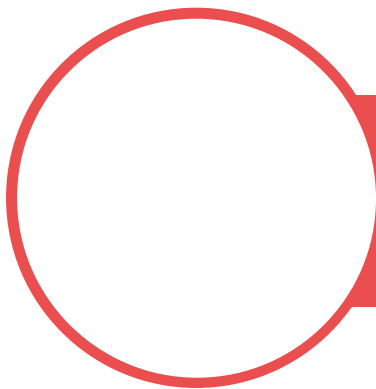




# PREPARATION AU PERMIS A - MOTOCYCLETTE

## PUBLIC ET PREREQUIS

- Toute personne souhaitant conduire une motocyclette entrant dans la catégorie A.
- Être titulaire de la catégorie A2 depuis au moins 2 ans.
- Toute personne âgée d'au moins 20 ans au moment de la constitution du dossier.
- Être âgé au moins de 21 ans pour un tricycle d'une puissance supérieure à 15kw.
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation. N'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

## MODALITE ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis.
- 7 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

## AVERTISSEMENT

- Vous pouvez suivre la formation au cours des 3 mois avant la date anniversaire des 2 ans d'obtention de la catégorie A2 du permis de conduire.

## OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable de conduire une motocyclette avec ou sans side-car et tricycle, sans limite de puissance, en toute sécurité et conformément à l'arrêté du 8 novembre 2012 relatif à la formation requise pour l'obtention de la catégorie A par les titulaires de la catégorie A2 depuis au moins 2 ans.

## PROGRAMME/CONTENU

- Séquence théorique (2 heures) :
  - ✓ Présentation des stagiaires sur leurs pratiques et expériences de la conduite moto.
  - ✓ Accidentalité, Vitesse, Détectabilité
  - ✓ Conduite et produits psychoactifs.
- Séquence pratique hors circulation (2 heures) :
  - ✓ Comportement adapté à un nouveau véhicule.
  - ✓ Changement de direction. Le freinage.
  - ✓ Les techniques d'inclinaison.
- Séquence pratique en circulation (3 heures) :
  - Audit de la conduite des stagiaires, principalement axé sur la perception, l'analyse, la prise de décision, le partage de la route et communication.

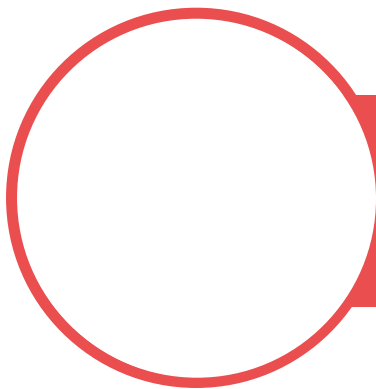
## MODALITE PEDAGOGIQUE

- Formation en présentiel.

## MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques : explicative, démonstrative, active et de guidage.

- Salle de cours équipée de moyens multimédias.
- Motocyclettes répondant au cahier des charges de l'arrêté du 23/04/2012.
- Equipement de radioguidage homologué.
- Gilet de haute-visibilité portant la mention " moto-école ".
- Equipement de protection individuelle obligatoire apporté par le stagiaire : o un casque de type homologué conformément à l'article R. 431-1 du code de la route, o des gants homologués conformément à l'article R. 431-1-2 du code de la route, o un blouson ou d'une veste manches longues, o un pantalon ou d'une combinaison o de bottes ou de chaussures montantes, (les bottes en caoutchouc et les coupe-vent ne sont pas autorisés) • Piste • Supports pédagogiques remis aux stagiaires.



# PREPARATION AU PERMIS A - MOTOCYCLETTE

## MOYENS HUMAINS

- Enseignants titulaires du Titre professionnel « Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière » et du CCS « Deux Roues » ou d'un diplôme admis en équivalence et de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité.
- Personne en charge des relations avec le stagiaire : NOUS CONTACTER.

## DUREE

- 5 heures de conduite. 2h de théorie

## TARIFS

- A partir de 280 €.

## HORAIRES

- Notre agence est ouverte de 09H00 à 12H00 et de 14H30 à 19H00.
- Les rendez-vous pour les leçons de code ou de conduite sont planifiés sur une plateforme informatique consultable par l'apprenant.

## MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DES ACQUIS

L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.

- Lors de l'audit de conduite, chaque stagiaire effectue 30 minutes au minimum de conduite et 10 minutes sont consacrées au bilan de sa prestation.
- La formation se clôture par 20 minutes d'échanges et de bilan de la journée de formation.
- Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

## PERMIS VISE

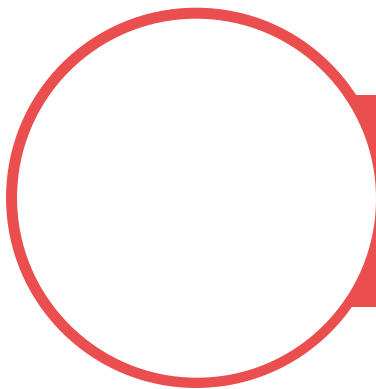
- Attestation de suivi de formation permettant la délivrance du Permis de conduire de la catégorie A, avec validité de 15 ans et renouvellement administratif.
- Attestation de fin de formation.
- Formation non éligible au CPF.

## EFFECTIF MINI ET MAXI

- Hors circulation : 1 à 4 stagiaires et 1 moto par stagiaire.
- En circulation : 1 à 4 stagiaires et 1 moto maximum.

## CONTACTS

- Rue Vincentellu d'Istria, Immeubles les mouettes - Route de l'Ospedale - 20137 Porto Vecchio.
- Téléphone : **04 95 70 11 32**
- Mail : **[contact.autoecoleleccialeandri@gmail.com](mailto:contact.autoecoleleccialeandri@gmail.com)**
- SIRET : 329 359 277 00020
- Numéro de Déclaration d'Activité : 94 20 20994 20



# PREPARATION AU PERMIS A1

## MOTOCYCLETTE LEGERE < 11 KW

### PUBLIC ET PREREQUIS

- Toute personne souhaitant conduire une motocyclette légère entrant dans la catégorie concernée.
- Être âgé de 16 ans au moins.
- Pour les mineurs, disposer d'une autorisation parentale.
- Être titulaire de l'attestation scolaire de sécurité routière de deuxième niveau ou de l'attestation de sécurité routière.
- Disposer de l'admissibilité, délivrée à la suite de la réussite à l'ETM (Epreuve Théorique Motocyclette), de moins de 5 ans.
- Avoir réalisé une évaluation initiale qui détermine le volume de formation nécessaire.
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation, n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

### MODALITE ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis.
- 7 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

### OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable de conduire une motocyclette avec ou sans side-car, d'une cylindrée maximale de 125 cm<sup>3</sup>, d'une puissance n'excédant pas 11 kilowatts et dont le rapport puissance/ poids ne dépasse pas 0,1 kilowatt par kilogramme, ou des Tricycles à moteur d'une puissance maximale de 15 kilowatts en toute sécurité.

### PROGRAMME/CONTENU

Atteindre et valider les compétences du programme de formation du permis A construit en relation avec le Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne (REMC) autour de quatre compétences globales et des compétences associées :

- Compétence 1 : Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation.
- Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
- Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

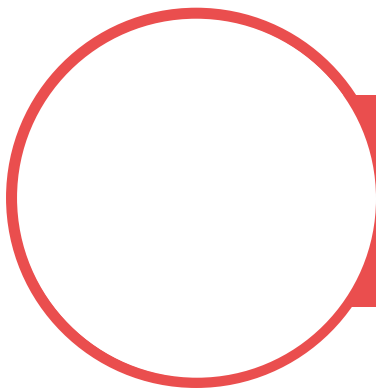
### MODALITE PEDAGOGIQUE

- Formation en présentiel.

### MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques : explicative, démonstrative, active et de guidage.

- Salle de cours équipée de moyens multimédias.
- Motocyclettes répondant au cahier des charges de l'arrêté du 08/02/99.
- Equipement de radioguidage homologué.
- Gilet de haute-visibilité portant la mention " moto-école ",
- Equipement de protection individuelle obligatoire apporté par le stagiaire : un casque de type homologué conformément à l'article R. 431-1 du code de la route, des gants homologués conformément à l'article R. 431-1-2 du code de la route, un blouson ou d'une veste manches longues, un pantalon ou d'une combinaison, de bottes ou de chaussures montantes, (les bottes en caoutchouc et les coupe-vent ne sont pas autorisés).
- Piste,
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires.



# PREPARATION AU PERMIS A1 MOTOCYCLETTE LEGERE < 11 KW

## MOYENS HUMAINS

- Enseignants titulaires du Titre professionnel « Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière » et du CCS « Deux Roues » ou d'un diplôme admis en équivalence et de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité.
- Personne en charge des relations avec le stagiaire : NOUS CONTACTER.

## DUREE

- Minimum 20 heures de conduite.

## TARIFS

- A partir de 768 €.

## HORAIRES

- Notre agence est ouverte de 09H00 à 12H00 et de 14H30 à 19H00.
- Les rendez-vous pour les leçons de code ou de conduite sont planifiés sur une plateforme informatique consultable par l'apprenant.

## MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DES ACQUIS

L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.

- Evaluations formatives après chaque leçon de conduite dans le cadre de la validation des compétences.
- Bilan de compétence.
- Evaluation finale : épreuves pratiques plateau (hors circulation) de 10 minutes et circulation de 40 minutes, réalisées par un Inspecteur du Permis de conduite et de la sécurité routière à l'issue de la formation selon les places attribuées par les services préfectoraux. Pour être reçu, vous devez valider les 5 exercices du plateau, obtenir 21 points sur 27 en circulation et ne pas commettre d'erreur éliminatoire.
- Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

## PERMIS VISE

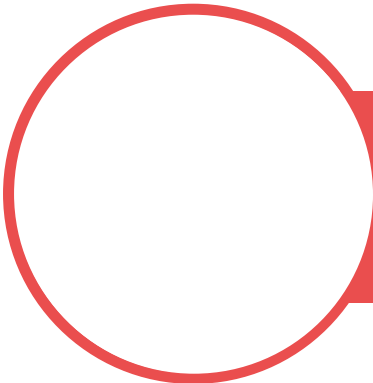
- Permis de conduire de la catégorie A1, avec validité de 15 ans et renouvellement administratif.
- Attestation de fin de formation.
- Formation non éligible au CPF.

## EFFECTIF MINI ET MAXI

- Nous contacter.

## CONTACTS

- Rue Vincentellu d'Istria, Immeubles les mouettes - Route de l'Ospédale - 20137 Porto Vecchio.
- Téléphone : **04 95 70 11 32**
- Mail : **[contact.autoecoleleccialeandri@gmail.com](mailto:contact.autoecoleleccialeandri@gmail.com)**
- SIRET : 329 359 277 00020
- Numéro de Déclaration d'Activité : 94 20 20994 20



# PREPARATION AU PERMIS A2

## MOTOCYCLETTE LEGERE < 35 KW

### PUBLIC ET PREREQUIS

- Toute personne souhaitant conduire une motocyclette légère entrant dans la catégorie concernée.
- Être âgé de 18 ans au moins.
- Être titulaire de l'attestation scolaire de sécurité routière de deuxième niveau ou de l'attestation de sécurité routière.
- Disposer de l'admissibilité, délivrée à la suite de la réussite à l'ETM (Epreuve Théorique Motocyclette), de moins de 5 ans.
- Avoir réalisé une évaluation initiale qui détermine le volume de formation nécessaire.
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation. N'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

### MODALITE ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis.
- 21 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

### DUREE

- Minimum 20 heures de conduite.

### OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable de conduire une motocyclette avec ou sans side-car, d'une puissance n'excédant pas 35 kilowatts et dont le rapport puissance/poids n'excède pas 0,2 kilowatt par kilogramme. La puissance ne peut résulter du bridage d'un véhicule développant plus de 70 kW.

### PROGRAMME/CONTENU

Atteindre et valider les compétences du programme de formation du permis A construit en relation avec le Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne (REMC) autour de quatre compétences globales et des compétences associées :

- Compétence 1 : Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation.
- Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
- Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

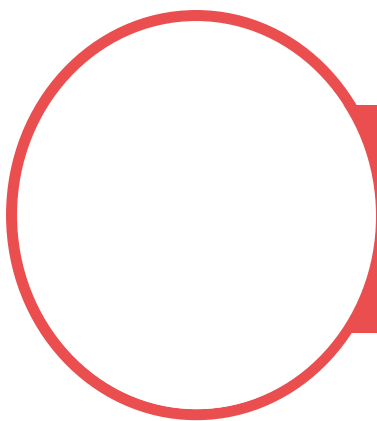
### MODALITE PEDAGOGIQUE

- Formation en présentiel.

### MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques : explicative, démonstrative, active et de guidage.

- Salle de cours équipée de moyens multimédias.
- Motocyclettes répondant au cahier des charges de l'arrêté du 18/02/20.
- Equipement de radioguidage homologué.
- Gilet de haute-visibilité portant la mention " moto-école ".
- Equipement de protection individuelle obligatoire apporté par le stagiaire : un casque de type homologué conformément à l'article R. 431-1 du code de la route, des gants homologués conformément à l'article R. 431-1-2 du code de la route, un blouson ou d'une veste manches longues, un pantalon ou d'une combinaison, de bottes ou de chaussures montantes, (les bottes en caoutchouc et les coupe-vent ne sont pas autorisés).
- Piste,
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires.



# PREPARATION AU PERMIS L5E

## MOTOCYCLETTE 125 CM<sup>3</sup> OU

## SCOOTER A TROIS ROUES

### PUBLIC ET PREREQUIS

- Toute personne souhaitant conduire une motocyclette légère entrant dans la catégorie concernée.
- Personne titulaire du permis de la catégorie B en cours de validité, depuis au moins 2 ans.
- Dans le cas d'un scooter à 3 roues, avoir 21 ans au moins.
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation. N'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

### MODALITE ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis.
- 21 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

### DUREE

- 7 heures.

### TARIFS

- A partir de 250 €

### OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable de conduire une motocyclette 125 cm<sup>3</sup> ou un scooter à 3 roues (catégorie L5e) en toute sécurité.

### PROGRAMME/CONTENU

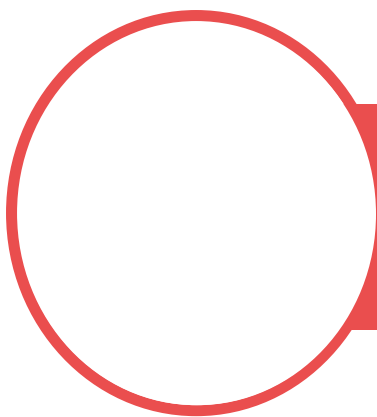
- Le véhicule : organes, équipements, contrôles.
- Le conducteur : documents réglementaires, état physique, équipement du motard et du passager, utilisation rationnelle d'une motocyclette, transport d'un passager.
- Les usagers : communication intelligente, piétons, conducteurs de deux-roues, conducteurs des autres véhicules, animaux, accidents de la circulation, statistiques, comportement en cas d'accident.
- La conduite hors circulation : maîtrise du véhicule à allure lente, freinage....
- La conduite en circulation : positionnement sur la chaussée, adapter son allure, s'insérer dans la circulation, aborder un virage, aborder une intersection, les dangers particuliers.

### MODALITE PEDAGOGIQUE

- Formation en présentiel.

### MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

- Méthodes pédagogiques : explicative, démonstrative, active et de guidage.
- Salle de cours équipée de moyens multimédias.
- Motocyclettes répondant au cahier des charges de l'arrêté du 23/04/2012,
- Equipement de radioguidage homologué.
- Gilet de haute-visibilité portant la mention " moto-école ".
- Equipement de protection individuelle obligatoire apporté par le stagiaire : un casque de type homologué conformément à l'article R. 431-1 du code de la route, des gants homologués conformément à l'article R. 431-1-2 du code de la route, un blouson ou d'une veste manches longues, un pantalon ou d'une combinaison, de bottes ou de chaussures montantes, (les bottes en caoutchouc et les coupe-vent ne sont pas autorisés).
- Piste.
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires.



# PREPARATION AU PERMIS L5E MOTOCYCLETTE 125 CM3 OU SCOOTER A TROIS ROUES

## MOYENS HUMAINS

- Enseignants titulaires du Titre professionnel « Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière » et du CCS « Deux Roues » ou d'un diplôme admis en équivalence et de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité.
- Personne en charge des relations avec le stagiaire : NOUS CONTACTER.

## HORAIRES

- Notre agence est ouverte de 09H00 à 12H00 et de 14H30 à 19H00.
- Les rendez-vous pour les leçons de code ou de conduite sont planifiés sur une plateforme informatique consultable par l'apprenant.

## AVERTISSEMENT

- La formation est accessible un mois avant la date anniversaire des 2 ans d'obtention du permis B.
- Sont dispensés :
  - Les détenteurs du permis B avec équivalence A1 (avant le 1er mars 1980).
  - Les titulaires du permis B qui justifient une pratique de la conduite d'une motocyclette 125 cm3 au cours des 5 dernières années avant le 1er janvier 2011 (ex : un relevé d'information auprès d'un assureur).
  - Les titulaires du permis B depuis au moins 2 ans qui justifient une pratique de la conduite d'un scooter à 3 roues ou motocyclette au cours des 5 dernières années avant le 1er janvier 2011.

## MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DES ACQUIS

- L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.
- Evaluation préalable, continue et de synthèse.

## PERMIS VISE

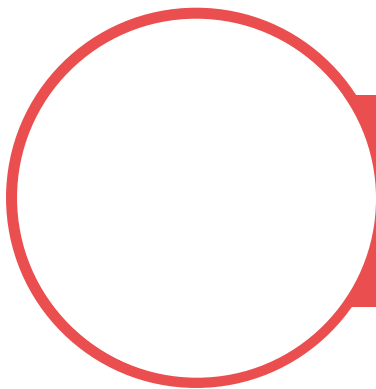
- Attestation de suivi de formation 125 cm3 (7h).
- L'attestation de formation devra être présentée à toute réquisition des agents de l'autorité compétente en même temps que le permis de conduire B en cours de validité.
- En cas d'invalidation ou d'annulation du permis de conduire, la formation suivie reste acquise.
- Attestation de fin de formation.
- Formation non éligible au CPF.

## EFFECTIF MINI ET MAXI

- Nous contacter.

## CONTACTS

- Rue Vincentellu d'Istria, Immeubles les mouettes - Route de l'Ospedale - 20137 Porto Vecchio.
- Téléphone : **04 95 70 11 32**
- Mail : [contact.autoecoleleccialeandri@gmail.com](mailto:contact.autoecoleleccialeandri@gmail.com)
- SIRET : 329 359 277 00020
- Numéro de Déclaration d'Activité : 94 20 20994 20.



# PREPARATION AU PERMIS A2 MOTOCYCLETTE LEGERE < 35 KW

## MOYENS HUMAINS

- Enseignants titulaires du Titre professionnel « Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière » et du CCS « Deux Roues » ou d'un diplôme admis en équivalence et de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité.
- Personne en charge des relations avec le stagiaire : NOUS CONTACTER.

## TARIFS

- A partir de 998 €.

## HORAIRES

- Notre agence est ouverte de 09H00 à 12H00 et de 14H30 à 19H00.
- Les rendez-vous pour les leçons de code ou de conduite sont planifiés sur une plateforme informatique consultable par l'apprenant.

## AVERTISSEMENT

- Les épreuves pratiques peuvent être passées sur un véhicule équipé d'un changement de vitesses automatique, le conducteur sera alors limité à la conduite de ces seuls véhicules.
- Les titulaires d'un permis A1 bénéficient d'une réduction du temps de formation comprenant un minimum de 10h en circulation et un minimum de 5h hors circulation.

## MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DES ACQUIS

L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.

- Evaluations formatives après chaque leçon de conduite dans le cadre de la validation des compétences.
- Bilan de compétence.
- Evaluation finale : épreuves pratiques plateau (hors circulation) de 10 minutes et circulation de 40 minutes, réalisées par un Inspecteur du Permis de conduite et de la sécurité routière à l'issue de la formation selon les places attribuées par les services préfectoraux. Pour être reçu, vous devez valider les 5 exercices du plateau, obtenir 21 points sur 27 en circulation et ne pas commettre d'erreur éliminatoire.
- Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

## PERMIS VISE

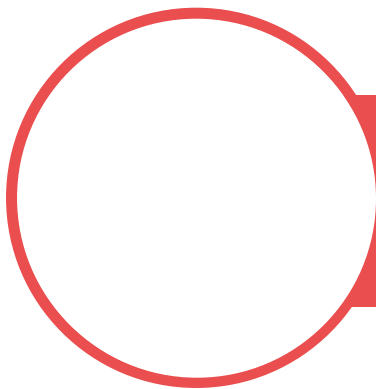
- Permis de conduire de la catégorie A2, avec validité de 15 ans et renouvellement administratif.
- Attestation de fin de formation.
- Formation non éligible au CPF.

## EFFECTIF MINI ET MAXI

- Nous contacter.

## CONTACTS

- Rue Vincentellu d'Istria, Immeubles les mouettes - Route de l'Ospedale - 20137 Porto Vecchio.
- Téléphone : **04 95 70 11 32**
- Mail : **[contact.autoecoleleccialeandri@gmail.com](mailto:contact.autoecoleleccialeandri@gmail.com)**
- SIRET : 329 359 277 00020
- Numéro de Déclaration d'Activité : 94 20 20994 20.



# PREPARATION AU PERMIS AM

## OPTION CYCLOMOTEUR

### PUBLIC ET PREREQUIS

- Toute personne souhaitant conduire un cyclomoteur entrant dans la catégorie concernée.
- Être âgé d'au moins 14 ans.
- Être détenteur de l'ASSR niveau 1 ou 2 (Attestation Scolaire de Sécurité Routière passée en classe de 5ème et 3ème) ou ASR (Attestation de Sécurité Routière).
- Autorisation parentale pour les mineurs (fournie).
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation. N'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

### MODALITE ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis.
- 21 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

### DUREE

- 8 heures, dont un minimum de 6 heures effectifs au guidon (séquences 2 et 4).

### OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable de conduire un cyclomoteur de moins de 50 cm<sup>3</sup> en toute sécurité.

### PROGRAMME/CONTENU

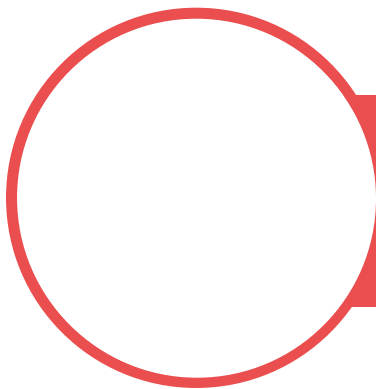
- Séquence 1 : Echanges sur les représentations individuelles autour de la conduite.
- Séquence 2 : Formation à la conduite hors circulation.
- Séquence 3 : Apports théoriques (code de la route).
- Séquence 4 : Formation à la conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique.
- Séquence 5 : Sensibilisation aux risques. Cette séquence clôture la formation et se déroule en présence, pour les stagiaires mineurs, de l'un au moins des parents ou du représentant légal.

### MODALITE PEDAGOGIQUE

- Formation en présentiel.

### MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

- Méthodes pédagogiques : explicative, démonstrative, active et de guidage.
- Salle de cours équipée de moyens multimédias.
- Cyclomoteurs homologués.
- Equipement de radioguidage homologué.
- Gilet de haute-visibilité portant la mention " moto-école ".
- Equipement de protection individuelle obligatoire apporté par le stagiaire : un casque de type homologué conformément à l'article R. 431-1 du code de la route, des gants homologués conformément à l'article R. 431-1-2 du code de la route, un blouson ou d'une veste manches longues, un pantalon ou d'une combinaison, de bottes ou de chaussures montantes, (les bottes en caoutchouc et les coupe-vent ne sont pas autorisés).
- Piste.
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires.



# PREPARATION AU PERMIS AM OPTION CYCLOMOTEUR

## MOYENS HUMAINS

- Enseignants titulaires du Titre professionnel « Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière » et du CCS « Deux Roues » ou d'un diplôme admis en équivalence et de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité.

- Personne en charge des relations avec le stagiaire : NOUS CONTACTER.

## TARIFS

- A partir de 250 €

## HORAIRES

- Notre agence est ouverte de 09H00 à 12H00 et de 14H30 à 19H00.

- Les rendez-vous pour les leçons de code ou de conduite sont planifiés sur une plateforme informatique consultable par l'apprenant.

## AVERTISSEMENT

- Précisions sur les dispenses de formation éventuelles ou les compléments éventuels.

- Le suivi de l'option Cyclomoteur vaut reconnaissance du suivi de l'option quadricycle léger à moteur.

- Sont dispensés :

- ✓ Les personnes nées avant le 1988.
- ✓ Les personnes nées après le 01/01/1988, titulaires d'un permis (hors AM).

## MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DES ACQUIS

- L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.
- Evaluation préalable, continue et de synthèse.

## PERMIS VISE

- Attestation de suivi de la formation pratique du Brevet de Sécurité Routière correspondant à la catégorie « AM » du permis de conduire (signé par un représentant légal pour les mineurs), en vue de la délivrance du permis AM option cyclomoteur, la validité est de 15 ans à partir de sa date de délivrance et renouvellement administratif,
- L'attestation vous autorise à conduire en France un véhicule correspondant pendant 4 mois. Au-delà de ce délai, vous devez posséder le titre définitif de la catégorie AM du permis.
- Formation non éligible au CPF.

## EFFECTIF MINI ET MAXI

- Nous contacter.

## CONTACTS

- Rue Vincentellu d'Istria, Immeubles les mouettes - Route de l'Ospedale - 20137 Porto Vecchio.
- Téléphone : **04 95 70 11 32**
- Mail : **[contact.autoecoleleccialeandri@gmail.com](mailto:contact.autoecoleleccialeandri@gmail.com)**
- SIRET : 329 359 277 00020
- Numéro de Déclaration d'Activité : 94 20 20994 20.

# PREPARATION AU PERMIS B

## PUBLIC ET PREREQUIS

Cas 1 :

- Toute personne souhaitant conduire un véhicule entrant dans la catégorie concernée.
- Être titulaire de l'Epreuve Théorique Générale depuis moins de cinq ans.
- Être âgé de 17 ans au moins,
- Dans le cas de certains handicaps, avoir passé le contrôle médical préalable auprès d'un médecin de ville agréé par le préfet du département de votre lieu de résidence.
- Avoir réalisé une évaluation initiale qui détermine le volume de formation nécessaire.
- Avoir validé la formation initiale.

Cas 2 :

- Après validation, lors de l'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire, des compétences minimales prévues par l'arrêté mentionné à l'article L. 211-4 par un inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière, par un agent public mentionné au quatrième alinéa de l'article D. 221-3 ou par l'un des agents publics ou contractuels mentionnés à l'article L. 221-5,
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

## OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable de conduire en toute sécurité un véhicule de la catégorie B (n'excédant pas 3T500 de PTAC, ou ne comportant pas, outre le siège du conducteur, plus de huit places assises).

## PROGRAMME/CONTENU

Atteindre et valider les compétences du programme de formation du permis B construit en relation avec le Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne (REMC) autour de quatre compétences globales et trente-deux compétences associées :

- Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
- Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

## MODALITE PEDAGOGIQUE

- Formation en présentiel.

## METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes pédagogiques : explicative, démonstrative, active et de guidage,
- Salle de cours équipée de moyens multimédias,
- Véhicules adaptés à l'enseignement,
- Encadrement lors des épreuves du permis de conduire,
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires.

## MODALITE ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis.
- 21 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

## PREPARATION AU PERMIS B

### MOYENS HUMAINS

- Enseignants titulaires du Titre professionnel « Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière » ou d'un diplôme admis en équivalence et de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité.
- Personne en charge des relations avec le stagiaire : NOUS CONTACTER.

### DUREE

- 20 heures minimum

### TARIFS

- A partir de 1274 €.

### HORAIRES

- Notre agence est ouverte de 09H00 à 12H00 et de 14H30 à 19H00.
- Les rendez-vous pour les leçons de code ou de conduite sont planifiés sur une plateforme informatique consultable par l'apprenant.

### MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DES ACQUIS

L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.

- Evaluations formatives dans le cadre de la construction des compétences.
- Evaluations de synthèse dans le cadre de la validation des compétences.
- Evaluation finale, sous forme d'un bilan de compétence.
- Epreuve pratique réalisée par un Inspecteur du Permis de conduite et de la sécurité routière à l'issue de la formation selon les places attribuées par les services préfectoraux. L'épreuve pratique dure 32 minutes. Pour être reçu, vous devez obtenir au moins 20 points et ne pas commettre d'erreur éliminatoire.
- Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

### PERMIS VISE

Permis de conduire de la catégorie B, avec validité de 15 ans et renouvellement administratif,

- Formation éligible au CPF sous le code certif Info 54664.

### EFFECTIF MINI ET MAXI

- Effectif minimum et maximum de la formation : Nous contacter.

### CONTACTS

- Rue Vincentellu d'Istria, Immeubles les mouettes - Route de l'Ospédale - 20137 Porto Vecchio.
- Téléphone : **04 95 70 11 32**
- Mail : **[contact.autoecoleleccialeandri@gmail.com](mailto:contact.autoecoleleccialeandri@gmail.com)**
- SIRET : 329 359 277 00020
- Numéro de Déclaration d'Activité : 94 20 20994 20

# PREPARATION AU PERMIS B78

## BOITE AUTOMATIQUE

### PUBLIC ET PREREQUIS

- Toute personne souhaitant conduire un véhicule entrant dans la catégorie concernée, équipés d'un embrayage automatique.
- Être titulaire de l'Epreuve Théorique Générale depuis moins de cinq ans.
- Être âgé de 17 ans au moins.
- Dans le cas de certains handicaps, avoir passé le contrôle médical préalable auprès d'un médecin de ville agréé par le préfet du département de votre lieu de résidence.
- Avoir réalisé une évaluation initiale qui détermine le volume de formation nécessaire.
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation. N'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

### MODALITE ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis.
- 21 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

### DUREE

- 1h d'évaluation
- 13h de conduite minimum

### TARIFS

- A partir de 910 €

### OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable de conduire en toute sécurité un véhicule de la catégorie B à embrayage automatique (n'excédant pas 3T500 de PTAC, ou ne comportant pas, outre le siège du conducteur, plus de huit places assises).

### PROGRAMME/CONTENU

Atteindre et valider les compétences du programme de formation du permis B construit en relation avec le Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne (REMC) autour de quatre compétences globales et trente-deux compétences associées :

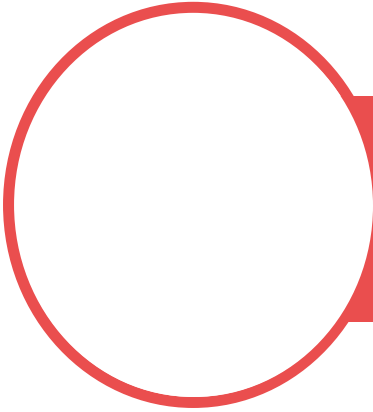
- Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.
- Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
- Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonomie, sûre et économique.

### MODALITE PEDAGOGIQUE

- Formation en présentiel.

### MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

- Méthodes pédagogiques : explicative, démonstrative, active et de guidage.
- Salle de cours équipée de moyens multimédias.
- Véhicule équipé d'une boîte de vitesses automatique et/ou manuelle avec embrayage automatique (boîte séquentielle).
- Encadrement lors des épreuves du permis de conduire.
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires.



# PREPARATION AU PERMIS B78 BOITE AUTOMATIQUE

## MOYENS HUMAINS

- Enseignants titulaires du Titre professionnel « Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière » ou d'un diplôme admis en équivalence et de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité.
- Personne en charge des relations avec le stagiaire : NOUS CONTACTER.

## HORAIRES

- Notre agence est ouverte de 09H00 à 12H00 et de 14H30 à 19H00.
- Les rendez-vous pour les leçons de code ou de conduite sont planifiés sur une plateforme informatique consultable par l'apprenant.

## AVERTISSEMENT

- Pour convertir votre Permis B restrictif B78 en Permis B, une formation de 7 heures remplace la procédure de régularisation consistant à repasser l'examen de conduite devant un inspecteur chargé de vérifier l'aptitude du conducteur à utiliser efficacement les commandes d'un véhicule à boîte manuelle.
- Les conducteurs de véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique pour des raisons médicales (par exemple à la suite d'un handicap) et les titulaires des autres catégories de permis de conduire restent soumis à la procédure de régularisation par l'expert pour la levée de la restriction.

## MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DES ACQUIS

- L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.
- Evaluation préalable, continue et de synthèse.

## PERMIS VISE

- L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.
  - Evaluations formatives après chaque leçon de conduite dans le cadre de la validation des compétences.
  - Bilan de compétence.
  - Evaluation finale : épreuve pratique réalisée par un Inspecteur du Permis de conduite et de la sécurité routière à l'issue de la formation selon les places attribuées par les services préfectoraux.
- L'épreuve pratique dure 32 minutes. Pour être reçu, vous devez obtenir au moins 20 points et ne pas commettre d'erreur éliminatoire.
- Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

## EFFECTIF MINI ET MAXI

- Minimum 1 et maximum 3 : Nous contacter.

## CONTACTS

- Rue Vincentellu d'Istria, Immeubles les mouettes - Route de l'Ospedale - 20137 Porto Vecchio.
- Téléphone : **04 95 70 11 32**
- Mail : [contact.autoecoleleccialeandri@gmail.com](mailto:contact.autoecoleleccialeandri@gmail.com)
- SIRET : 329 359 277 00020
- Numéro de Déclaration d'Activité : 94 20 20994 20.

# PREPARATION AU PERMIS MER – OPTION COTIERE

## PUBLIC ET PREREQUIS

- Toute personne souhaitant conduire un engin de navigation de plaisance entrant dans la catégorie concernée.
- Être âgé d'au moins 16 ans au moment de l'inscription.
- Remplir les conditions d'aptitudes médicales.
- Avoir une pièce d'identité en cours de validité.
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation. N'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

## MODALITE ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis.
- 5 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

## AVERTISSEMENT

- Précisions sur les dispenses de formation éventuelles ou les compléments éventuels.
- Les permis bateau option eaux intérieures sont dispensés d'examen pratique.

## OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable d'utiliser en mer (ou lacs), un engin de navigation de plaisance à moteur dont la puissance est supérieure à 6 cv (4,5kw).  
Navigation limitée à 6 milles d'un abri soit environ 11 kms (navigation de jour et de nuit sans limitation de jauge).

## PROGRAMME/CONTENU

### Formation théorique :

- Connaître le balisage des côtes, le balisage des plages et les pictogrammes.
- S'initier au système de balisage région B.
- Connaître les règles de barre et de routes.
- Connaître les signaux (signaux phoniques de manœuvre et d'avertissement, par visibilité réduite, signaux de détresse...).
- Connaître les feux et marques des navires.
- Connaître les règles de navigation et de sécurité entre navires de plaisance et entre navires de plaisance et navires professionnels.
- Avoir des notions d'autonomie en matière de carburant.
- Veiller à la protection de l'environnement.
- Connaître les points liés à la météorologie.
- S'initier à la lecture de la carte marine.
- Avoir des notions sur les règles d'utilisation des écluses gardées ou automatiques.
- Connaître les différentes fonctions de la VHF et savoir l'utiliser.

### Formation pratique :

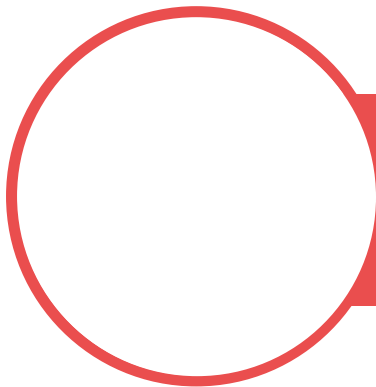
- (2h de formation individuelle et 1h30 de formation collective).
- Assurer la sécurité individuelle et collective de l'équipage, concevoir l'importance d'une formation à l'utilisation des moyens de communication embarqués.
- Décider de l'opportunité d'une sortie en fonction du bulletin météorologique, respecter le balisage et identifier les obstacles sur une zone de navigation.
- Être responsable de l'équipage et du bateau, utiliser à bon escient les moyens de détresse, respecter le milieu naturel.
- Maîtriser la mise en route du moteur, la trajectoire et la vitesse du navire, l'arrêt de propulsion, la marche arrière et l'utilisation des alignements.
- Accoster et appareiller d'un quai, prendre un coffre, mouiller et récupérer une personne tombée à l'eau.

## MODALITE PEDAGOGIQUE

- Formation en présentiel.

## METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes pédagogiques multiples : affirmatives avec des cours magistraux, et des études de cas...
- Salles de cours équipées de moyens multimédias.
- Bateau de navigation de plaisance à moteur adapté à l'enseignement.
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires.



# PREPARATION AU PERMIS MER – OPTION COTIERE

## MOYENS HUMAINS

- Enseignant titulaire du permis Mer option côtière depuis au moins 3 ans.
- Enseignant titulaire du C.R.R. (Certificat Restreint de Radiophonie et de Télécommunication).
- Enseignant ayant suivi une formation de formateur spécialisée « bateau ».
- Personne en charge des relations avec le stagiaire : NOUS CONSULTER.

## DUREE

- 08 heures de formation théorique
- ½ journée de formation pratique

## TARIFS

- A partir de 395 €.

## HORAIRES

- Notre agence est ouverte de 09H00 à 12H00 et de 14H30 à 19H00.
- Les rendez-vous pour les leçons de code ou de conduite sont planifiés sur une plateforme informatique consultable par l'apprenant.

## MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DES ACQUIS

- L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.
- Validation théorique par questionnaire à choix multiples organisé par la DDTM.
- Validation pratique réalisée par le centre agréé qui a dispensé la formation. Cette validation vérifie l'atteinte des objectifs du livret d'apprentissage.
- Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

## PERMIS VISE

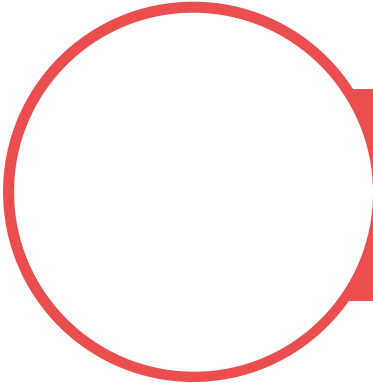
- Permis bateau option « Côtière ».
- Attestation de formation.
- Formation non éligible au CPF.

## EFFECTIF MINI ET MAXI

- Effectif minimum et maximum de la formation : Nous contacter.

## CONTACTS

- Rue Vincentellu d'Istria, Immeubles les mouettes - Route de l'Ospédale - 20137 Porto Vecchio.
- Téléphone : **04 95 70 11 32**
- Mail : [contact.autoecoleleccialeandri@gmail.com](mailto:contact.autoecoleleccialeandri@gmail.com)
- SIRET : 329 359 277 00020
- Numéro de Déclaration d'Activité : 94 20 20994 20



# PREPARATION AU PERMIS BATEAU – OPTION HAUTURIER

## PUBLIC ET PREREQUIS

- Toute personne souhaitant conduire engin de navigation de plaisance entrant dans la catégorie concernée.
- Être âgé d'au moins 16 ans au moment de l'inscription.
- Être titulaire du permis Mer option « Côtière ».
- Remplir les conditions d'aptitudes médicales.
- Avoir une pièce d'identité en cours de validité.
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation. N'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

## MODALITE ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis.
- 21 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

## OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable d'utiliser un bateau de plaisance à moteur sans limitation de distance, de puissance, de longueur et de jauge, de jour comme de nuit.

## PROGRAMME/CONTENU

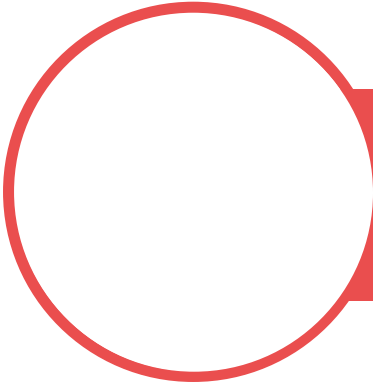
- Savoir lire la carte marine.
- Être capable de faire le point par plusieurs relèvements ou gisements et porter ce point sur la carte.
- Savoir calculer la variation, la dérive due au vent, la dérive due au courant, le cap au compas, le cap vrai, la route sur le fond et faire l'estime,
- Être capable d'identifier les phares.
- Être sensibilisé aux aides électroniques à la navigation (usages et précautions).
- Être capable d'effectuer un calcul de marée par rapport à un port principal par la règle des douzièmes.
- Savoir interpréter de manière simple une carte de météorologie marine et connaître les symboles utilisés,
- Connaître le matériel de sécurité obligatoire au-delà de 6 milles.

## MODALITE PEDAGOGIQUE

- Formation en présentiel.

## METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes pédagogiques multiples : affirmatives avec des cours magistraux, et des études de cas...
- Salles de cours équipées de moyens multimédias.
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires.



# PREPARATION AU PERMIS BATEAU – OPTION HAUTURIER

## MOYENS HUMAINS

- Enseignant titulaire du permis bateau option hauturière depuis au moins 3 ans.
- Enseignant titulaire du C.R.R. (Certificat Restreint de Radiophonie et de Télécommunication).
- Enseignant ayant suivi une formation de formateur spécialisée « bateau ».
- Personne en charge des relations avec le stagiaire : NOUS CONTACTER.

## DUREE

- 21 heures.

## TARIFS

- A partir de 600 €.

## HORAIRES

- Notre agence est ouverte de 09H00 à 12H00 et de 14H30 à 19H00.
- Les rendez-vous pour les leçons de code ou de conduite sont planifiés sur une plateforme informatique consultable par l'apprenant.

## MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DES ACQUIS

- L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.
- Validation des connaissances acquises organisée par la DDTM.
- Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

## PERMIS VISE

- Permis bateau option « Hauturière ».
- Attestation de formation.
- Formation non éligible au CPF.

## EFFECTIF MINI ET MAXI

- Effectif minimum et maximum de la formation : Nous contacter.

## CONTACTS

- Rue Vincentellu d'Istria, Immeubles les mouettes - Route de l'Ospedale - 20137 Porto Vecchio.
- Téléphone : **04 95 70 11 32**
- Mail : [contact.autoecoleleccialeandri@gmail.com](mailto:contact.autoecoleleccialeandri@gmail.com)
- SIRET : 329 359 277 00020
- Numéro de Déclaration d'Activité : 94 20 20994 20